

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 08/07/2026

Délibération N°36- 2026**Séance du 15 JUILLET 2026****Membres en exercice : 11****Présents :** 11**Absents :** 0**Représentés :** 0**Pour :** 11**Contre :** 0**Abstention :** 0

L'An Deux Mille Vingt Six le Quinze Juillet à 18h
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Jean-Philippe MORESMAU, Maire.

Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M,
 CAPITAINE V, DESFAUDAIS A, PALHOL M, JAUDON L, MOREAU H, ROCCO C.
Secrétaire de séance : DESFAUDAIS A.

Objet : Modification du taux de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)
 attribuée au Chef du service de Police municipale

Vu les textes réglementaires applicables au cadre d'emplois des chefs de service de police municipale ;

Considérant que les fonctions exercées par le Chef du service de Police municipale impliquent un niveau étendu de responsabilités, de technicité et de sujétions ;

Considérant qu'il convient d'adapter le montant de l'IFSE afin de mieux prendre en compte l'évolution des missions et des responsabilités du poste ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

Article 1 : Le taux de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) attribué au Chef du service de Police municipale est porté de 30 % à 32 % du montant plafond applicable au groupe de fonctions concerné, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur.

Article 2 : La présente modification prendra effet à compter du 01/08/2026

Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Article 4 : M. le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,

Le(a) secrétaire de séance,

Jean Philippe MORESMAU





Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture Le